

Relevé de positions et d'engagements de la réunion à distance du vendredi 4 Juin 2021

Participants :

Elus : Olivier Stern et Richard Galera ;

Antenne Vie de quartier : Aurélie Vautrot

Collectif d'animation du CQ Jean Moulin-Beaumonts : Laurence Madoui et Claude Szatan

Collectif d'animation du CQ Solidarité -Carnot : Kathy Voisembert

Rappel : la réunion était proposée, dans des délais très brefs (ce qui explique le petit nombre de participants), par les élus pour informer le Collectif d'animation du CQ JMB des conséquences possibles des initiatives prises en test en vue d'apaiser les circulation dans le quartier Solidarité - Carnot et de prendre connaissances des demandes concernant les questions de mobilité pour le quartier Jean Moulin-Beaumonts. Nous avons donc invité le Collectif d'animation du CQ Solidarité -Carnot à y participer en conformité avec notre engagement de coopération sur les sujets d'intérêt commun à nos deux Conseils de quartier.

Positions portées par les deux Collectifs d'animation

La révision de l'aménagement réalisé depuis mai 2021 de l'avenue Gabriel Péri est une nécessité afin de :

1. permettre une cohabitation respectueuse et en sécurité des différents modes de mobilités sur la voie publique à savoir : les piétons, le transport publique du Bus 127, les vélos, les voitures dont il s'agit de réduire le nombre, les deux roues motorisés (mais aussi les patinettes, les roues, etc...) ;
2. garantir la pérennité du nombre d'arbres sur cette avenue et de ceux qui ne sont pas malades ;
3. limiter, sinon même de ne plus aggraver l' augmentation du trafic automobile dans les rues avoisinantes des 2 quartiers, conséquence de l'aménagement actuel de l'avenue G. Péri ;
4. ne pas aggraver la situation pour les élèves de l'école primaire Angéla Davis située rue Stalingrad : augmentation de la circulation aux heures d'entrée et de sortie entraînant risques d'accident et aggravation de la pollution ;
5. à ce titre, le test de changement du sens de la circulation automobile du boulevard Jeanne d'Arc, que la municipalité veut mettre en place rapidement et tester jusqu'à l'automne, nous inquiète particulièrement car cela risque certainement de reporter encore plus de circulation automobile devant les écoles primaire/maternelle Angéla Davis. Olivier Stern déclare que cela a pour objectif d' améliorer la situation pour les élèves et les parents des écoles primaire/maternelle Louise Michel.
6. les 2 Collectifs d'animation demandent à être informés des résultats de ce test mais également à être destinataires des constats chiffrés réalisés par la Ville sur les circulations tant sur l'ave. G.Péri et la rue Stalingrad que sur l'ensemble des rues avoisinantes des 2 quartiers ; ils insistent pour que ces constats chiffrés portent particulièrement sur les périodes horaires de pointe et ne soient pas des moyennes (des chiffres lissés sur la journée) ;
7. les 2 Collectifs d'animation demandent à être informés des projets d'aménagements futurs envisagés sur l'axe G. Péri/Stalingrad dont ils semblent qu'ils soient d'ores et déjà avancés.Nous voulons être informés et consultés en amont et non seulement être « concertés », autrement dit seulement être informés une fois les décisions prises ;
8. les 2 Collectifs d'animation rappellent qu'ils sont demandeurs, aux côtés des parents d'élèves de l'école primaire Angéla Davis, de la création d'une entrée/sortie par la rue Molière pour les élèves des cycles élémentaires et que l'étude qui a été réalisée sur ce sujet leurs soient transmises.

Nous souhaitons ajouter deux points qui n'ont pu être abordés :

1. - Nous nous interrogeons sur le potentiel de fluidification du trafic que permettrait une éventuelle ouverture de la bretelle du carrefour Stalingrad/Rapatel.
2. Nous demandons la mise en place au plus vite de protections des troncs des arbres contre les chocs lors du stationnement des véhicules sur l'ave. Gabriel Péri, afin de garantir la pérennité de ceux qui ne sont pas malades.

Les réponses et engagements d' Olivier Stern et Richard Galera au nom de la municipalité

1. Olivier Stern affirme que la Ville et le Département souhaitent fermement s'inscrire dans le processus de réduction de la circulation automobile et le développement des mobilités douces, dont le développement de l'usage du vélo est l'une des priorités, et que l'axe Stalingrad/G. Péri est considéré comme un axe structurant de cette politique et il annonce la mise en œuvre d'un "plan piéton" d'ici la fin de la mandature ;
2. Il rappelle que cet axe est une voie départementale et que s'il y a bien évidemment collaboration entre la Ville et le Département, celui-ci reste décisionnaire ;
3. Néanmoins il peut s'engager sur le fait que l'aménagement de l'avenue G. Péri, prévue en 2022, sera revu et comportera une voie réservée au Bus 127 dans le sens Stalingrad/Croix de Chavaux, et que la piste cyclable sera revue dans l'esprit de l'aménagement réalisé sur l'avenue Chanzy ; il rappelle le principe de l'expérimentation : « si ça ne marche pas, on remet en cause ; si ça marche, on va plus loin » ;
4. Olivier Stern s'engage à communiquer les résultats, sans attendre l'automne, du test de changement du sens de la circulation automobile du boulevard Jeanne d'Arc, ainsi que les constats chiffrés obtenus par la Ville sur les circulations tant sur l'ave. G.Péri, la rue Stalingrad et sur l'ensemble des rues avoisinantes des 2 quartiers ; il s'engage à profiter du nouveau plan de circulation en test pour retemporer les feux, en particulier au carrefour G. Péri-Jeanne d'Arc-Stalingrad-Rapatel ;
5. Concernant l'information et la consultation en amont, il apporte une réponse positive sur le principe mais rappelle la prééminence du Département.
6. Richard Galera a pris l'engagement de revoir pour quelles raisons la demande de la création d'une entrée/sortie par la rue Molière pour les seuls élèves du primaire de l'école Angéla Davis, semble être rejetée par certains élus alors qu'elle a semblé avoir favorablement retenue l'attention de Philippe Lamarche. Il s'engage également à nous transmettre l'étude qui a été réalisée sur ce sujet.

Demandes concernant le quartier Jean Moulin-Beaumonts portées par le Collectif d'animation du CQ JMB et réponses et engagements d' Olivier Stern et Richard Galera au nom de la municipalité

1. L'axe ave.Jean Moulin/rue Rapatel (voies départementales) a été, depuis l'aménagement du Centre Ville, défini comme un axe de contournement ; à ce titre le flux automobile aux heures de pointe est devenu très important et a évidemment progressé depuis l'aménagement de l'ave. G.Péri. Nous sommes demandeurs d'un constat chiffré afin de confirmer ou d'infirmer ce que les riverains de cet axe ressentent empiriquement. ***Engagement est pris de mettre en place ces comptages et de nous les communiquer.***
2. Malgré nos demandes, limitée à 30 kms/heure, la rue Rapatel n'a pas été équipée de ralentisseurs au motif que le passage du Bus 127 qui l'emprunte régulièrement à vide l'interdirait alors que nous avons obtenu que l'ave. Jean Moulin le soit ! Nous renouvelons cette demande qui avait fait l'objet d'une pétition majoritaire des riverains ; nous allons les réinterroger pour voir où les positionner. ***O. Stern s'engage à revoir cette réponse négative , rien de son point de vue ne semblant à première vue la justifier.***

3. Nous tenons à rappeler qu'aux heures de pointe le matin, certains automobilistes n'hésitent pas au mépris du danger pour les piétons, dont des enfants, et pour d'autres conducteurs des véhicules venant en sens inverse, à doubler la file de voitures à l'arrêt, grillant ainsi le feu rouge (il s'agit d'une rue à 2 voies) ! *Nous n'avons pas enregistré de réponse de votre part. ?*
4. Des riverains de la rue Eugène Varlin demandent à ce que sa partie entre la rue Galilée et la rue Condorcet soit mise en sens unique compte tenu de son étroitesse. ***Refus car Olivier Stern considère que cette demande doit être prise en considération dans un cadre plus global de la réflexion sur les mobilités sur le quartier.***
5. Des riverains de la rue Gaston Lauriau ont constaté une augmentation de la circulation en provenance de la rue des 4 Ruelles à partir de Fontenay afin d'éviter une partie de la rue Stalingrad ; ces automobilistes rejoignent alors de fait la rue Rapatel ou, plus gravement, empruntent la rue Molière jusqu'à la rue Rapatel, empruntant alors la partie en sens unique de la rue Molière !
6. Il est signalé que la barrière de protection des piétons devant le 39 rue Rapatel qui a été arrachée par un poids lourd il y a 2 à 3 ans n'avait pas été remplacée au motif de l'absence de crédits. ***Richard Galera et Aurélie Vautrot vont interpeller les services concernés.***